



HAL
open science

La production et la circulation du livre imprimé à Verdun au XVIe siècle

Malcolm Walsby

► **To cite this version:**

Malcolm Walsby. La production et la circulation du livre imprimé à Verdun au XVIe siècle. Richard de Wassebourg et les Antiquitez de la Gaule Belgicque, Publications Historiques de l'Est, 2021, 2-85730-080-8. hal-03550696

HAL Id: hal-03550696

<https://hal.science/hal-03550696v1>

Submitted on 11 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LA PRODUCTION ET LA CIRCULATION DU LIVRE IMPRIMÉ À VERDUN AU XVI^e SIÈCLE

Malcolm WALSBY¹

Avant l'invention de l'imprimerie, Verdun possédait déjà une solide culture de l'écrit : la ville cathédrale avait longtemps été un centre de production de textes manuscrits. La richesse de cette culture manuscrite s'articulait autour des institutions religieuses de la ville.

En plus de la cathédrale, trois abbayes bénédictines y avaient été fondées aux x^e et xi^e siècles : Saint-Paul en 937, Saint-Vanne en 952 puis Saint-Airy en 1037. La transformation de Saint-Paul en établissement des Prémontrés fut suivie de l'implantation d'autres ordres : les Augustiniens fondèrent Saint-Nicolas-des-Prés au xiii^e siècle, puis d'autres couvents – notamment ceux des frères franciscains et dominicains – apparurent². La densité remarquable de ce réseau créait une forte demande de textes pour accompagner la vie religieuse et il n'est pas surprenant, dans un tel contexte, de constater en réponse la grande activité des *scriptoria* locaux, créant, copiant et illustrant des codex à l'usage de ces institutions. L'abbaye de Saint-Vanne illustre parfaitement cette activité des scribes. Sous l'impulsion d'importants abbés, tels que Richard de Saint-Vanne au xi^e siècle, la production de livres fut intense³. La survie de plus de soixante manuscrits issus de ce scriptorium entre le ix^e et le xi^e siècle souligne la vivacité de cette culture de l'écrit⁴.

Le rôle central des institutions religieuses dans le domaine du livre était encore la règle à la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle, alors même que les premiers imprimés commencèrent à circuler dans la ville. Cependant, l'augmentation exponentielle du nombre de livres produits grâce à la nouvelle technologie bouleversa les structures traditionnelles de distribution et de vente partout

1. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

2. En attendant la publication du volume des *Fasti Ecclesiae Gallicanae* dédié au diocèse de Verdun préparé par Michaël GEORGE, voir, sur ces établissements, Nicolas ROBINET, *Pouillé du Diocèse de Verdun*, Verdun, Charles Laurent, 1888-1910.

3. Anne-Marie TURCAN-VERKERK, « Le scriptorium de Saint-Vanne de Verdun sous l'abbatit de Richard (1004-1046) », *Scriptorium*, XLVI (1992), p. 204-223.

4. Conservés à la bibliothèque municipale de Verdun, ces manuscrits furent énumérés dans Ursmer BERLIÈRE, « Les Manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Vanne de Verdun (1745) », *Le bibliographe moderne*, I (1897), p. 295-308. Des études des différentes institutions et de leur rapport à l'écrit sont proposées dans Anne-Orange POILPRE and Marianne BESSEYRE (dir.), *L'écrit et le livre peint en Lorraine, de Saint-Mihiel à Verdun (ix^e-xv^e siècles)*, Actes du colloque de Saint-Mihiel (25-26 octobre 2010), Turnhout, Brepols, 2015.

en Europe. Un public de plus en plus grand eut accès à l'écrit, le lectorat changea et la nature des textes disséminés se diversifia. L'impact de ces mutations fondamentales posa la question de la place de l'Église catholique face à ce déferlement d'éditions nouvelles dans une ville comme Verdun où elle avait, au cours des siècles précédents, dominé la production des livres, leur circulation et leur lecture. Face aux réalités économiques d'une industrie qui échappait, en grande partie, aux velléités de contrôle, l'Église locale sous l'égide d'évêques comme Nicolas Psaume se servit de l'imprimerie dans la ville pour en faire un outil de la Contre-Réforme. Cette spécificité verdunoise se retrouva également dans l'encadrement de l'accès aux livres par le biais de la constitution de bibliothèques au sein d'institutions comme le nouveau collège des jésuites. Cependant, on verra également comment l'accès aux textes ne se limita pas à ce cadre strict.

Pendant la plupart du XVI^e siècle une production manuscrite continua à fleurir à Verdun en parallèle à la circulation et à la création d'imprimés. Les ouvrages qui nous sont parvenus confirment le rôle prépondérant des élites ecclésiastiques dans leur conception. Ceci est souligné, dans la première moitié du siècle, par le pontifical et le missel créés pour Nicolas Gobert, l'abbé de Saint-Vanne, dont le rôle local était particulièrement important puisqu'il servit simultanément comme évêque suffragant à Verdun pour Louis de Lorraine et Jean, cardinal de Lorraine⁵. Mais plusieurs décennies plus tard, lorsque les presses étaient bien établies dans la ville, l'évêque Nicolas Psaume commanditait encore un somptueux pontifical manuscrit enluminé sur vélin⁶. Ces livres représentaient un investissement considérable et étaient hors de portée des moyens de la plupart des lecteurs locaux. Ceux-ci purent en revanche, dès la fin de la période incunable, se reporter sur des impressions faites expressément pour un marché verdunois.

En 1486, sous l'égide de l'évêque Guillaume de Haraucourt, on fit ainsi imprimer à Venise un bréviaire à l'usage du diocèse. Produite avec soin, l'édition était conçue pour son élégance plutôt que simplement pour la rendre financièrement accessible. On avait ainsi rubriqué le texte avec des sections imprimées en encre rouge qui demandait que l'on imprime deux fois chaque feuille. Cette impression d'opulence est renforcée par le fait que le seul exemplaire connu fut imprimé sur vélin et rehaussé d'une enluminure représentant les armes de l'évêque sur la première page⁷. La douce transition du livre manuscrit au livre imprimé se poursuivit par l'impression parisienne d'un missel cinq ans plus tard, puis d'un bréviaire en 1499⁸. Les deux éditions étaient le fait de Jean du Pré, un spécialiste de ce type d'ouvrages liturgiques qui produisit un grand nombre d'éditions à destination des divers diocèses du domaine français pendant les deux dernières décennies du XV^e siècle⁹. La transition vers le tout imprimé est démontrée ici par l'adoption de gravures – un art

5. Pontifical et missel à l'usage de Verdun, Médiathèque de Verdun, Ms 91 et 99. Sur Gobert, voir : ROBINET, *Pouillé du Diocèse de Verdun*, p. 34 et 211 ; Nicolas ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville*, Paris, Pierre-Guillaume Simon, 1745, p. liij et 411. Il avait reçu le titre honorifique d'évêque de Paneade.

6. Pontifical de Nicolas Psaume, 1573, Médiathèque de Verdun, Ms 91.

7. *Breviarium secundum usum et consuetudinem Ecclesie Viridunense*, Venise, Jacques Barbet, 1486, USTC 999126, Bibliothèque municipale de Verdun, Incunable 36.

8. *Missale Viridunense*, Paris : Jean du Pré, 1481 [pour 1491], USTC 200836 et *Breviarium Viridunense*, Paris : Jean du Pré, 1499, USTC 201488. Sur les illustrations et la date du missel, voir Ursula BAURMEISTER, « 1481: A False Landmark in the History of French Illustration? The Paris and Verdun Missals of Jean Du Pré », dans Martin DAVIES (dir.), *Incunabula. Studies in Fifteenth-Century Printed Books Presented to Lotte Hellinga*, Londres, British Library, 1999, p. 469–491.

9. Anatole CLAUDIN, *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1900-1914, t. I, p. 209-284.

dont on lui a historiquement attribué la primauté de l'insertion dans les impressions de ce type de livres, avec des illustrations qu'il réutilisait volontiers d'une édition en une autre¹⁰.

Faire imprimer à Paris les textes dont on avait besoin localement devint une pratique courante pour les religieux du diocèse de Verdun, suivant en cela un phénomène plus large qui affecta l'ensemble du domaine français¹¹. Cependant, alors qu'à la fin de la période incunable, les institutions ecclésiastiques locales semblent avoir été les seules interlocutrices locales, au début du xvi^e siècle, on note l'apparition du libraire local. Ce libraire détaillant agissait de pair avec un éditeur commercial parisien plus aguerré et permettait à ce dernier d'avoir un pendant commercial au sein de l'évêché pour assurer la distribution des exemplaires dans la région géographique critique pour leur vente. Initialement, ce fut au libraire de Bar-le-Duc, Julien Logeart, de jouer ce rôle, travaillant avec son confrère parisien Jean Petit lors de la production d'un missel à usage du diocèse en 1509¹². Il est intéressant de noter que dans l'exemplaire que nous connaissons, ce sont bien la marque et l'adresse de Jean Petit qui figurent sur la page de titre, reléguant Logeart à un rôle secondaire¹³.

La recherche d'une structure de production et de diffusion des livres à l'usage de Verdun avança par tâtonnements pendant encore plusieurs décennies. Lorsque Nicolas Psaume entama sa carrière ecclésiastique, il dut avoir recours comme ses prédécesseurs à des presses extérieures à la ville. Il essaya initialement de passer par le modeste atelier installé au sud du diocèse, à Longeville-en-Barrois, dans la maison du curé Martin Mourot, où il fit imprimer un ouvrage contenant les statuts de l'ordre des Prémontrés¹⁴. Deux émissions de l'édition existent qui montrent qu'une partie du tirage fut envoyée à Paris, où les exemplaires devaient être proposés à la vente au collège des Prémontrés, alors que le reste fut débité à Verdun où les livres étaient stockés à l'abbaye Saint-Paul¹⁵. La qualité de l'impression ne fait pas de doute – à telle enseigne que l'on a parfois voulu voir une officine parisienne. Cependant, ce système de fabrication locale et de dissémination ciblée par le biais des établissements concernés par le contenu des impressions n'offrait pas la souplesse requise pour des éditions à visée plus large.

C'est dans ce contexte que furent publiées *Les Antiquitez de la Gaule Belgique* de Richard de Wassebourg. L'impression de ce texte démontre toute la complexité et les limites de ce type de montage à cheval entre Paris et Verdun. Wassebourg expliqua dans une lettre écrite

10. Voir, par exemple, Diane BOOTON, « Hand-Me-Downs: The (Re)use of Relief Metalcuts by Brothers Étienne Larcher at Nantes and Jean Du Pré at Paris », *Bulletin du Bibliophile*, (2011), p. 238-266.

11. Cf. les évolutions identifiées dans Malcolm WALSBY, « Les étapes du développement du marché du livre imprimé en France du xv^e au début du xvii^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, LXVII (2020), p. 5-29.

12. *Missale Verdunensis*, Paris : Wolfgang Hopy pour Jean Petit à Paris et Julien Logeart à Bar-le-Duc, 1509, USTC 182950. Sur Logeart voir aussi Malcolm WALSBY, *Booksellers and Printers in Provincial France 1470-1600*, Leyde, Brill, 2020, n^o 1794.

13. Le seul exemplaire complet est conservé à Verdun à la cote 70001.

14. Voir Henri DANNREUTHER, « Martin Mourot, imprimeur à Longeville devant Bar », *Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux Historiques*, (1899) p. 412-415 et Pierre MAROT, « Martin Mourot, imprimeur à Longeville-devant-Bar » *Gutenberg Jahrbuch* (1933) 124-132. Fabienne HENRYOT, « Martin Mourot, imprimeur à Longeville-devant-Bar et les débuts de la typographie en Lorraine (1502-1528) », dans Laurent JALABERT et Nicole CAZIN (dir.), *Savoirs, pensées et culture à Bar-le-Duc (xv^e-xx^e siècles), actes des XXXVIII^e Journées d'études meusiennes, Bar-le-Duc, 2-3 octobre 2010*, Bar-le-Duc, Société des Lettres, 2014, p. 15-28.

15. *Statuta ordinis Praemonstratensis*, Longeville-en-Barrois, Martin Mourot, circa 1525 : « Prostant Lutetie venalia in celeberrimo Praemonstratensis collegio » (exemplaires de la Bibliothèque municipale de Laon, XVI A JU 21, et de la Bibliothèque universitaire de Cambridge, F152.d.4.5) et « Prostant Verduni ... apud Sanctum Paulum » (exemplaire de la British Library, C.97.b.11).

en 1543 que l'œuvre était déjà à cette date « toute parfait jusqu'à la fin », mais l'édition ne vit le jour que six ans plus tard¹⁶. Toutes les raisons de ce délai ne sont pas claires, mais une partie est sans doute imputable au fait que Wassebourg ne se rendit pas en personne à Paris, mais préféra confier la tâche de négocier le contrat de publication au principal du Collège de la Marche où il avait jadis été étudiant. L'accord fut finalement conclu en août 1548 avec un imprimeur de renom : Jacques Bogard, connu pour la qualité de ces impressions¹⁷. L'acte stipulait que le papier devait être fourni par l'auteur et que les 600 exemplaires du tirage seraient remis à Wassebourg. L'imprimeur ne participait pas à la distribution de l'ouvrage et ne jouait pas le rôle de libraire. La publication du livre était ainsi conçue de la même manière que l'avait été l'édition des statuts des Prémontrés.

Cependant, la mort de Bogard quelques semaines plus tard força Wassebourg à repenser cette stratégie commerciale. Il fut nécessaire de trouver un nouvel imprimeur, avec finalement une formule très différente. L'atelier choisi fut celui de François Girault, un imprimeur bien moins prestigieux que Bogard¹⁸. Mais la différence principale fut l'association d'un des grands libraires parisiens à l'entreprise éditoriale. Cette fois la production de l'édition fut placée sous l'égide de Vincent Sertenas, des libraires jurés de l'Université de Paris¹⁹. Si le concept initial avait été de produire un tirage limité dont l'écoulement revenait à l'auteur, le second contrat démontre une approche bien plus ambitieuse. Sans doute sous l'influence du libraire, on ne réserva cette fois qu'une partie du tirage à l'usage de Wassebourg. Au verso de la page de titre du premier volume et dans la cartouche inférieure du second volume on fit ainsi figurer des renseignements commerciaux précis : si on indiquait simplement que des exemplaires étaient disponibles à la vente à Verdun, on mettait aussi en exergue le nom et l'adresse de Vincent Sertenas à Paris. Une partie des exemplaires de cette édition devait sans aucun doute être disséminée suivant les réseaux de distributions habituels du libraire.

L'impact de Sertenas ne s'arrêtait pas à l'écoulement d'une proportion du tirage. Il employa également ses réseaux et sa connaissance du monde du livre parisien pour aider à la confection de l'ouvrage. Ainsi, il semble évident que l'emploi d'un cadre portant la marque du libraire Jacques Kerver soit le résultat de son intervention. Sertenas et Kerver étaient, en effet, de proches collaborateurs, publiant une série d'éditions partagées ainsi que des édits portant leurs deux noms l'année suivante. Le cadre de Kerver dont on fit usage pour l'édition du texte de Wassebourg compte parmi les plus influents et résolument novateurs du xvi^e siècle, puisqu'il s'agit de celui utilisé pour la publication du *Songe de Poliphile* trois ans plus tôt²⁰. On voit également l'importance que revêt le rôle de Sertenas

16. Richard de Wassebourg à Jean d'Ancy, 22 juin 1543, publié dans Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine, ou Histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine, dans les Trois Évêchés, dans l'archevêché de Trèves, dans le duché de Luxembourg, etc.*, Nancy : Antoine Leseure, 1751, col. 981.

17. Acte notarial du 11 août 1548, Archives nationales, Minutier central étude VIII n° 436 publié dans Annie PARENT-CHARON, *Les métiers du livre à Paris au xvi^e siècle (1535-1560)*, Genève : Droz, 1974, p. 286.

18. Actes des 28 et 29 octobre 1548, Archives nationales, Minutier central étude XI n° 8 publiés dans Parent-Charon, *op. cit.*, p. 287-288. Sur Girault voir F. CHANDENIER, « Les débuts de l'imprimerie à Sens en 1551 », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, XIX (1905), 161-204, p. 170.

19. Sur l'approche commerciale de Sertenas, voir Michel SIMONIN, « Peut-on parler de politique éditoriale au xvi^e siècle ? Le cas de Vincent Sertenas libraire au Palais », dans Pierre AQUILON and Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du XXVIII^e Colloque international d'études humanistes de Tours*, Paris, Promodis, 1988, p. 264-281.

20. Francesco COLONNA, *Hypnerotomachie ou discours du songe de Poliphile*, Paris, Louis Cyaneus pour Jacques Kerver, 1546, USTC 12610. Sur cette page de titre et son attribution, voir Dominique CORDELLIER, *Luca Penni, un disciple de Raphaël à Fontainebleau*, Paris : Somogy, 2012, p. 111-113.

dans le privilège qui figure au verso de la page de titre puisqu'il est délivré au nom du libraire qui obtient ainsi la permission de le faire imprimer et de le mettre en vente. Néanmoins, ces éléments semblent autant de concessions de la part de Wassebourg : Sertenas ne figure pas sur la page de titre principale – une exception par rapport aux autres éditions du libraire.

La dépendance des presses de Paris se fit également ressentir lors de la publication presque contemporaine de deux livres liturgiques à l'usage du diocèse. En 1554, Nicolas Psaume, devenu évêque, fit ainsi imprimer un missel par les soins de Jean Amazeur. Comme dans le cas des *Antiquitez* de Wassebourg, il s'appuya sur un libraire parisien, Guillaume I Merlin, pour assurer le suivi et sans doute en partie la distribution de l'œuvre²¹. Cependant, de manière encore plus marquée que Wassebourg, il s'associa à l'impression en faisant figurer la mention « sumptibus R. P. D. Nicolai episcopi et comitis prefati » dans la zone commerciale de la page de titre et se faisant représenter sur la gravure qui en dominait la partie centrale. Le jeu de rubrication faisait également ressortir son nom dans la partie supérieure de la page, ne laissant aucun doute quant à l'importance de son rôle. Le rituel qu'il fit également publier la même année marqua néanmoins une progression dans la conception commerciale de la distribution verdunoise des livres à destination du diocèse. Pour la première fois, aux deux acteurs parisiens – toujours Amazeur et Merlin – venait s'ajouter un détaillant local : Jean Bigin²². Bigin était à l'intersection du monde du livre et de la sphère de l'Église catholique. Comme Mourot à Longeville, il était en effet membre du clergé et l'année suivante reçut une prébende qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1561²³.

Malgré cette position un peu particulière, son rôle marque une implication plus claire des acteurs locaux du livre dans la production imprimée. Au cours des années suivantes, Psaume se rendit compte de la nécessité d'avoir un atelier local pour utiliser de manière plus dynamique les possibilités offertes par la presse. En 1560, l'évêque invita l'imprimeur rémois Nicolas Bacquenois à s'installer à Verdun. Ce dernier débuta avec une édition du bréviaire dont la page de titre claironnait haut et fort le rôle de Psaume : il était commanditaire de l'édition, déclarait en autoriser la publication, présentait ses armes en guise d'illustration et Bacquenois lui-même se présentait comme son imprimeur officiel²⁴. Commença alors une collaboration fructueuse entre typographe et ecclésiastique qui permit de mettre à jour toute une série de publications promouvant la Réforme catholique et les idées mises en avant à l'issue du Concile de Trente²⁵. Pour assurer sa fidélité, Nicolas Psaume investit lourdement, payant une somme considérable à Bacquenois dès

21. *Missale secundum usum, ritum et consuetudinem insignis ecclesiae Verdunensis novissime per R.P.D. Nicolaum Psaume episcopum sedulo recognitum*, Paris, Jean Amazeur pour Guillaume Merlin à Paris et Nicolas Psaume à Verdun, 1554, USTC 116167.

22. *Institutio catholica quam vulgus manuale vocat, secundum usum diocesis Verdunensis continens rationem administrandi sacramenta ecclesiae*, Paris, Jean Amazeur pour Guillaume Merlin à Paris et Nicolas Bigin à Verdun, 1554, USTC 116168.

23. ROBINET, *op. cit.*, I, p. 105 et WALSBY, *Booksellers and Printers*, n° 263.

24. *Breviarium secundum usum insignis ecclesiae Verdunensis*, Verdun, Nicolas Bacquenois, 1560, USTC 110282.

25. Malcolm WALSBY, « Promoting the Counter-Reformation in Provincial France: Printing and Bookselling in Sixteenth-Century Verdun », dans Daniel BELLINGRADT, Paul NELLES et Jeroen SALMAN (dir.), *Books in Motion in Early Modern Europe. Beyond Production, Circulation and Consumption*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2017, p. 15-37. Sur le rôle de Psaume, voir Bernard ARDURA, *Nicolas Psaume (1518-1575) évêque et comte de Verdun : l'idéal pastoral du Concile de Trente incarné par un Prémontré*, Paris : Cerf, 1990 et « Le livre et la Réforme catholique à Verdun sous l'épiscopat du prémontré Nicolas Psaume (1548-1575) », *Revue française d'histoire du livre*, XC-XCI (1996), p. 7-47.

son installation²⁶. L'atelier produisit une variété d'impressions différentes allant de brochures pamphlétaires en langue vernaculaire à des livres latins pour toucher un large public.

Après la mort de Psaume en 1575, cet emploi de l'imprimerie pour contrer le protestantisme et diffuser le message de la Réforme catholique continua durant l'épiscopat de ses trois successeurs immédiats. Bacquenois fut remplacé après sa mort par des typographes tels que Martin et Mathurin Marchant qui imprimèrent une série similaire de livres religieux. La moitié des ouvrages qui émanaient de leurs presses étaient en latin, ce qui rendait leur production distinctive dans une France provinciale où dominait le vernaculaire. De même, le pourcentage élevé de textes religieux n'avait pas son équivalent ailleurs dans le domaine français²⁷. Cette voix distinctive et clairement identifiée à la cause tridentine fit de la ville et de ses typographes la cible de faussaires qui empruntèrent leurs noms pour détourner à leur profit la réputation des ateliers verdunois. Ainsi l'imprimeur londonien John Wolfe utilisa-t-il le nom de Mathurin Marchant dans un des pamphlets qu'il publia sur la chute de Sedan et de Jametz en 1588. En habitué des fausses adresses, Wolfe présentait ainsi un écrit de l'auteur et grand capitaine protestant, François de La Noue, dit Bras de fer, comme émanant de Verdun²⁸. Cette spécificité de la production locale trouve son écho dans les titres que l'on proposait aux foires de Francfort²⁹. Les compilations de catalogues des foires du XVI^e siècle énumèrent ainsi des livres en latin, comme le traité de Jean Vieil contre Théodore de Bèze et les sermons de Roche Mamerot, et des ouvrages en français, tels qu'une édition des actes de la conférence de Paris de 1566 et une traduction vernaculaire du *Discours contre les iconoclastes* de Jean Damascène³⁰. L'orientation éditoriale des ateliers d'imprimerie de la ville ne faisait ainsi aucun doute. Mais l'histoire du livre à Verdun ne se limite pas à ce qu'on y produisait : elle implique surtout d'identifier les livres qu'on y vendait et qui y circulaient.

Cette tâche est bien plus complexe : le mouvement des livres ne laisse que peu de traces dans les archives, et il est souvent nécessaire d'avoir recours aux objets eux-mêmes pour y chercher les preuves de la circulation des livres. Le premier siècle et demi de l'existence du livre imprimé ne

26. Henri JADART, « Notice sur Nicolas Bacquenois, le premier imprimeur de Reims (1552-1560) », *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, LXXXV (1891), p. 181-248, page 219.

27. Malcolm WALSBY, « Promoting the Counter-Reformation », p. 28-29.

28. François de LA NOUE, *Declaration sur la prise des armes pour la juste defence des villes de Sedan et Jametz*, « Verdun » [= Londres] : « Mathurin Marchant » [=John Wolfe], 1588, USTC 19555. Sur les activités de faussaire de Wolfe, voir son différend avec John Day : Elizabeth EVENDEN, *Patents, Pictures and Patronage. John Day and the Tudor Book Trade*, Aldershot : Ashgate, 2008, p. 170-172. En 1583, on découvrit qu'il cachait deux presses « secrètes » dans un caveau pour imprimer ses éditions pirates : Edward ARBER, *A Transcript of the Registers of the Company of Stationers of London, 1554-1640 A.D.*, Londres, « Privately printed », 1875-1894, I, p. 248.

29. Georg WILLER, *Collectio, in unum corpus, omnium librorum Hebraeorum, Graecorum, Latinorum, nec non Germanice, Italice, Gallice et Hispanice scriptorum qui in nundinis Francofurtensibus ab anno 1564, usque ad nundinas Autumnales anni 1592*, Francfort-sur-le-Main, Nicolas Bassé, 1592, USTC 623058, p. 161 et 188. *Bibliotheca exotica, sive Catalogus officinalis librorum peregrinis linguis usualibus scriptorum, videlicet Gallica, Italica, Hispanica, Belgica, Anglica, Danica, Bohemica, Ungarica, etc. omnium, quotquot in officinis bibliopolarum indagari poterunt, et in nundinis Francofurtensibus prostant, ac venales habentur*, Francfort-sur-le-Main : Peter Kopf, 1610, p. 22 et 36. Sur la vente des livres en français aux foires voir Andrew PETTEGREE, « French Books at the Frankfurt Fair » dans *The French Book and the European Book World*, Leyde, Brill, 2007, p. 129-176.

30. Les éditions en question sont : Jean VIEIL, *Apologia contra Theodorum Bezam*, Verdun, Nicolas Bacquenois, 1565, USTC 110287 ; MAMEROT, Roche, *Viginti conciones in Jonam prophetam, et quinque in dominicas adventus et festam nativitatibus Christi*, Verdun, Mathurin Marchant, 1574, USTC 110300 ; Simon VIGOR, *Les actes de la conference tenue a Paris es mois de juillet etaoust 1566*, Verdun, Nicolas Bacquenois, 1568, USTC 8549 ; Jean Damascène, *Apologie divisee en trois livres contre Leon Isaure*, Verdun, Martin Marchant, 1573, USTC 21703.

fut pas seulement marqué par l'accroissement exponentiel du nombre de volumes publiés, il fut également caractérisé par le développement du réseau commercial nécessaire pour permettre l'écoulement de la production dans toute l'Europe. La mise en place d'une chaîne de distribution des livres ne fut pas immédiate, mais peu à peu une structure sophistiquée émergea. Entre l'éditeur commercial qui avait assuré la production des feuilles imprimées et le lecteur qui allait en dévorer le contenu se mit en place des réseaux de libraires grossistes, de transporteurs de marchandises par voie terrestre, fluviale, ou maritime, et une multitude de détaillants offrant dans leurs boutiques, leurs étals, ou même par le biais de colporteurs, des exemplaires à la vente³¹. Dans le domaine français, l'expansion de la couverture du territoire par des libraires détaillants s'accéléra au cours des premières décennies du XVI^e siècle avec la présence de boutiques dans toutes les villes de taille même modeste pendant la seconde moitié de ce siècle³².

La transformation des hommes de l'industrie du livre de fabricants en marchands, ou du moins l'agrégation de ces derniers aux premiers, donna plus aisément accès au livre imprimé ailleurs que dans les villes qui dominaient l'industrie. Les boutiques proposaient à l'acheteur une variété de textes sans précédent et les libraires se posaient en interlocuteurs privilégiés des lecteurs. Dans la cité de Verdun, ce phénomène fut sans doute aussi important qu'ailleurs. Sans objets à leurs noms, la plupart de ces acteurs restent encore dans l'ombre, mais nous trouvons tout de même quelques mentions éparées qui les rendent moins insaisissables. Ainsi, Gilles du Mont est décrit comme libraire à Verdun en 1543 dans une annotation manuscrite dans un volume conservé dans la bibliothèque municipale de la ville. Un habitant de Marville, Nicolas Bigotel, indiqua qu'il lui avait acheté au mois de mai de cette année-là un exemplaire d'un ouvrage d'Érasme sur la manière correcte de prononcer le grec et le latin³³. Un autre exemple est Jean Gaulchier, décrit comme libraire et bourgeois de Verdun dans un acte notarial qui officialisait la vente d'une petite maison avec l'enclos y attenante à un charpentier de la ville pour 50 francs barrois en argent et vingt gros en 1590³⁴. L'activité et le nombre de ces libraires détaillants est difficile à jauger, mais leur présence même est synonyme de vitalité pour un marché du livre déjà desservi par les libraires et imprimeurs-éditeurs que nous connaissons mieux.

La présence et la circulation des livres à Verdun sont, par ailleurs, confirmées par les livres possédés par des habitants de la cité. La famille Gerbillon composée de bourgeois, de membres du clergé et d'échevins, illustre le mouvement des livres et la présence de bibliothèques privées. Les nombreuses provenances sur les volumes qui ont survécu aux aléas des siècles nous renseignent sur les dons de livres faits, par exemple, par le chanoine Gerbillon en 1558 à la bibliothèque cathédrale. Les titres, comprenant les traités du régent de la faculté de médecine de l'université de Montpellier, Guillaume Rondelet, sur les poissons et la vie aquatique, soulignent qu'il s'agissait là d'ouvrages personnels plutôt que de textes utiles à son état ecclésiastique³⁵. Un autre membre de la famille,

31. Ces questions sont analysées dans mon *Entre l'atelier et le lecteur. Le commerce du livre imprimé dans la France de la Renaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

32. Voir les quelques 2700 noms donnés dans WALSBY, *Booksellers and Printers in Provincial France 1470-1600*, op. cit.

33. « Nicolai Bigotelli Marvillani, Viriduni emptus de bibliopola Egidis Montano 1543 mense maio » dans Érasme, *De recta latinigræcique sermonis pronuntiatione, dialogus*, Paris, Robert Estienne, 1530, Bibliothèque municipale de Verdun, 17067.

34. « Une petite maison avec la maixe derriere le tout se contient avec ses aysances seante en ceste ville de Verdun », 7 juillet 1590, Archives départementales de la Meuse, 12 E 7.

35. Guillaume RONDELET, *Libri de piscibus marinis*, Lyon, Macé Bonhomme, 1554, et son *Universae aquatilium historiae pars altera*, Lyon : Macé Bonhomme, 1555, Bibliothèque municipale de Verdun, 74859 et 74858.

Georges Gerbillon, prévôt de Charny et conseiller à Verdun, fit inclure dans son testament rédigé en 1586 une clause spéciale pour léguer tous les livres de sa bibliothèque à l'un de ses fils, également prénommé Georges, pour l'aider dans l'accomplissement de ses études. Il stipula que ses deux frères devaient lui rendre les livres qu'ils avaient pu emprunter³⁶. D'autres possesseurs distribuèrent à leur mort leur livres de manière plus équitable. Le greffier de la justice temporelle de Verdun, Florentin Baulgnon, légua ainsi à la fin du siècle ses livres de droit à son fils Simon, qui étudiait à Toulouse, mais réserva à son gendre, Jean Gouart, les livres de l'illustre jurisconsulte Jean Papon, et donna aux « petitiz escoliers » ses autres livres « d'humanité et de grammaire³⁷ ».

À ces bibliothèques privées s'ajoutaient également les bibliothèques institutionnelles des couvents ecclésiastiques dont nous avons déjà souligné l'importance. Leur développement au cours du xvi^e siècle peut être remarqué dans les ex-libris des livres aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale, mais il convient de s'arrêter sur le cas d'une fondation nouvelle qui illustre l'importance du livre à Verdun : la bibliothèque du collège des jésuites. La fondation du collège fut l'un des actes marquants du l'épiscopat de Nicolas Psaume. Au sein même de l'acte de fondation, rédigé en 1570, l'évêque mettait au cœur du projet les enjeux éducatifs soulignant l'importance d'un enseignement gratuit qui ferait la part belle aux langues anciennes et aux « lettres humaines » qui seraient « comme fontaine de paradis terrestre » pour les jeunes écoliers³⁸. Cet intérêt pour la pédagogie n'était pas nouveau pour Psaume qui avait tenté, mais avec un succès mitigé, de créer une école nommée l'Orphanotrophe pour accueillir et éduquer les orphelins pour en faire des prêtres³⁹. Mais en s'associant cette fois avec un ordre qui avait fait ces preuves dans ce domaine, Psaume assurait le succès de son entreprise et plaçait le livre au centre de ce nouveau collège. Il concéda à l'ordre un revenu considérable de mille livres barrois par an, une somme qui fut graduellement augmentée par d'autres dons. Ainsi, en 1599 le prêtre et religieux de l'ordre Adrien Gorin donnait tous ses biens au collège – en réservant explicitement un tiers de la somme pour « l'entretien et ayde d'un bon maistre d'escole » pour l'instruction des enfants⁴⁰.

La présence de l'école et des garçons qui y étudiaient augmenta la demande pour toute une série de publications nouvelles. Si on devait en importer la plupart d'autres villes, les petits ouvrages dont on se servait pour l'apprentissage du latin pouvaient aisément être imprimés sur place par les imprimeurs locaux. On vit ainsi la production des premiers textes à usage des écoliers : les *Distiques* de Caton furent imprimés par Martin Marchant en 1579⁴¹, et on trouve des exemplaires des tragédies de Sénèque et des satires de Perse publiées dans la dernière décennie du siècle par Jean Wapy⁴². Le piètre taux de survie de telles éditions, dont l'usage ne favorisait pas la conservation, souligne que bien d'autres ouvrages de ce type furent sans doute imprimés. Le lien qui unissait ces publications et le nouveau collège était, par ailleurs, rendu explicite sur certaines impressions. L'édition de Sénèque portait ainsi en lieu de marque commerciale l'emblème de l'ordre jésuite. L'aubaine que représentait

36. Testament de Georges Gerbillon, 29 avril 1586, Archives départementales de la Meuse, 2 E 12. Il décéda le 20 mai 1587.

37. Testament de Florentin Baulgnon, 27 octobre 1599, Archives départementales de la Meuse, 2 E 3.

38. Acte de Nicolas Psaume, 20 septembre 1570, Bibliothèque municipale de Verdun, Ms 764.

39. Voir ARDURA, *Nicolas Psaume (1518-1575)*, op. cit., p. 156 et 414.

40. Testament d'Adrien Gorin, 5 septembre 1599, Archives départementales de la Meuse, 2 E 3.

41. D. CATO, *Distiques*, Verdun, Martin Marchant, 1579, USTC 80596.

42. SENEQUE, *Tragoedia prima, quae inscribitur, Hercules furens*, Verdun, Jean Wapy, 1599, et Perse, *In Satyras*, Verdun, Jean Wapy, 1595.

le développement du collège est illustrée par une affiche imprimée dans la ville par Jean Wapy au tout début du xviii^e siècle et qui montre l'importance de ce marché nouveau pour le livre dans la ville (illustration n° 1).

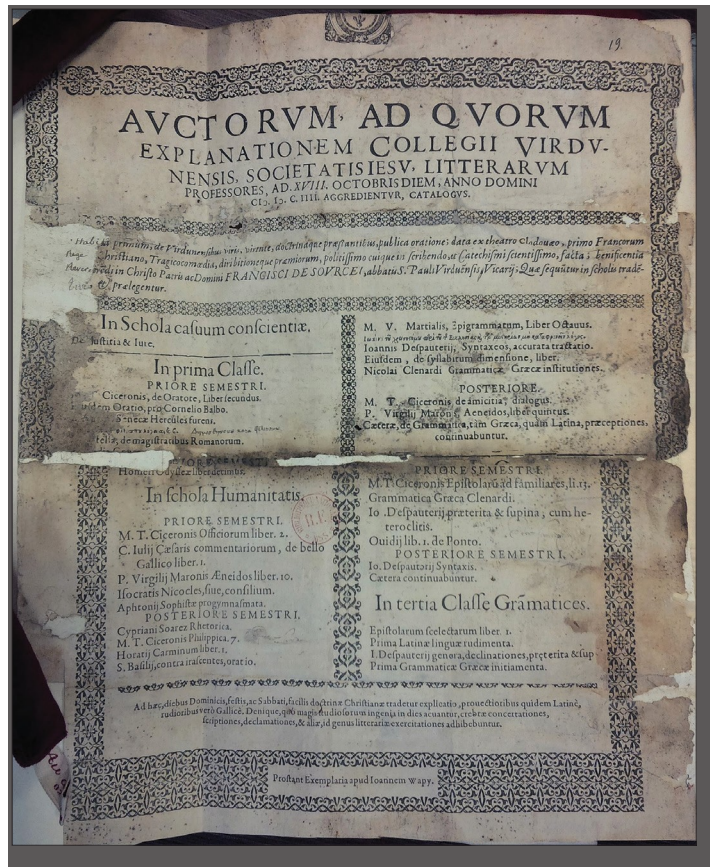


Illustration n° 1 : Affiche annonçant l'enseignement au Collège de Verdun, [Verdun, Jean Wapy, 1604]. BnF, NAF 22639, fol. 19.

Elle détaille pour l'année 1604, les auteurs et les textes qui allaient faire l'objet des cours des professeurs de lettres du collège⁴³. Organisée par classe différente et par semestre, elle permet de voir les textes classiques étudiés. Ceux-ci incluaient tant des grands ouvrages historiques, comme la *Guerre des Gaules* de Jules César, que des épopées littéraires telles que l'*Énéide* de Virgile, ou encore les ouvrages grammaticaux de Despautère ou de Nicolas Clénard. Cette liste, disposée en deux colonnes et encadrée par un jeu de fleurons, se terminait par un cartouche qui annonçait que tous

⁴³ *Auctorum, ad quorum explanationem collegii Viridunensis Societatis Jesu, litterarum professores, ad XVIII. octobris diem, anno Domini MDCIII aggre dientur, catalogus*, [Verdun, Jean Wapy, 1604], Bibliothèque nationale de France, NAF 22639, fol. 19-20.

ces ouvrages pouvaient s'acquérir chez Jean Wapy. Les enjeux commerciaux de cette affiche étaient ainsi clairs : bien plus qu'une annonce du curriculum du collège, il s'agissait d'une publicité pour la boutique de l'imprimeur du collège qui jouait ainsi également le rôle de libraire détaillant, proposant aux étudiants des éditions imprimées un peu partout en France mais qui convenaient à leurs besoins. Ils pouvaient ainsi se créer des recueils de travail constitués des textes qu'ils se devaient d'étudier en se fournissant auprès des libraires de la ville. L'exemple d'un tel recueil nous est fourni par un volume qui appartient à Pierre Lallemand qui étudiait au collège de Verdun en 1605. Ce codex est constitué de dix impressions de Paris, Pont-à-Mousson, et Verdun et compte une sélection d'auteurs antiques pour neuf des dix éditions, dont quatre en grec⁴⁴. Ce contenu reflète parfaitement le cursus tel qu'on le voit annoncé dans l'affiche de Jean Wapy. On trouve ainsi tous les textes qui se trouvent au sein du recueil dans une des classes des deux semestres annoncés l'année précédente. L'utilisation des ouvrages par Lallemand dans ce contexte pédagogique est, par ailleurs, confirmée par la présence d'abondantes notes manuscrites de sa main dans certaines parties du volume, faisant probablement écho aux passages qui avaient été traduits et analysés dans les cours par les professeurs du collège – une pratique d'annotation expressément recommandée par l'Ordre⁴⁵.

Les étudiants ne dépendaient pas entièrement des achats qu'ils pouvaient faire dans les boutiques des libraires locaux pour avoir accès aux livres. Le développement de la bibliothèque du Collège faisait partie des priorités de l'ordre des jésuites et avait attiré, en particulier, l'œil du fondateur de l'institution verdunoise. L'exemplaire personnel de Nicolas Psaume des constitutions de l'ordre des jésuites publié à Rome en 1570, l'année même de la fondation, est conservé à la bibliothèque municipale de Tours et porte son ex-libris autographe sur la page de titre ainsi que ses armes sur les plats de la reliure⁴⁶. L'examen de cet exemplaire révèle le soin pris par l'évêque au cours de sa lecture, soulignant les passages qui lui semblaient les plus importants. Or l'article sept du chapitre six de la quatrième partie des constitutions recommande : « Il y aura, si possible, une bibliothèque commune dans les Collèges [...]. En outre, chacun aura les livres qui lui sont nécessaires⁴⁷ ». La première partie de ce passage avait été soigneusement soulignée par Psaume (illustration n° 2).

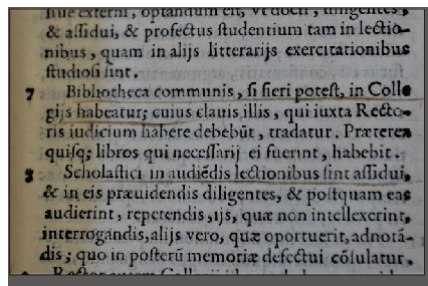


Illustration n° 2 : Exemplaire des *Constitutiones Societatis Jesu* appartenant à Nicolas Psaume. BM Tours, Sem 16 (R) 2506.

44. Ce volume est conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon aux cotes Chomarat A 9365 à 9374. Quelques photos des marques de provenances sont accessibles dans la base *Numelyo* de la bibliothèque.

45. *Constitutiones Societatis Jesu*, Rome, Vittorio Eliano, 1570, USTC 763463, p. 49.

46. Id. ed., Bibliothèque municipale, Tours, Sem 16 (R) 2506.

47. « Bibliotheca communis, si fieri potest, in Collegiis habeatur [...]. Praeterea quisque libros qui necessarii ei fuerint, habebit », loc. cit., p. 49.

La bibliothèque prit ainsi une place importante dès les débuts du Collège et se mit en quête de livres. Les marques de provenances des livres de la bibliothèque municipale nous permettent d'identifier des volumes acquis dans la décennie qui suivit la fondation en 1570. On peut ainsi répertorier des ouvrages de théologie catholique en langue vernaculaire comme *Les allumettes du feu divin* du théologien et écrivain prolifique, Pierre Doré, ou des ouvrages moins accessibles, comme cet exemplaire d'une édition latine des œuvres de saint Eucher⁴⁸. Ces acquisitions ne furent pas uniquement le résultat de legs qui représentent la majorité des livres entrant dans des collections religieuses à cette époque, mais également le fruit d'une politique d'achat dès la publication de certains titres. Ainsi, un exemplaire du *Gouvernement de Dieu* de Salvien de Marseille entra dans la bibliothèque du collège en 1580, l'année même de son impression à Paris⁴⁹.

Le fonctionnement de cette bibliothèque devait suivre les préconisations faites en la matière par les règles de l'ordre. Sa conformité est fortement suggérée par l'inclusion des « *Regulae praefecti bibliotheca* » dans l'édition des règles faites à Verdun même deux ans après la fondation du collège⁵⁰. Cette impression, si elle fut accomplie par l'imprimeur Mathurin Marchant grâce à l'appui financier de Nicolas Psaume, se déclare sur la page de titre comme ayant été le travail de l'atelier typographique du collège des jésuites et porte en guise de marque une gravure xylographique représentant l'emblème de l'ordre, preuve de l'étroite relation entre l'édition et le collège de la ville. Les volumes que nous connaissons portent aussi les marques d'une inscription à un catalogue de la bibliothèque lors de leur acquisition, comme les règles le requièrent⁵¹. Les livres sont très tôt organisés dans un lieu qui leur est propre, une salle dédiée aux collections, au contraire de ce qu'on a pu observer dans d'autres collèges comme Lyon⁵². Si le plan du Collège de Verdun, rapidement esquissé dans les années qui suivirent la mort de Nicolas Psaume en 1575, ne permet pas d'identifier un emplacement dédié à la bibliothèque, il en va tout autrement pour le plan plus complet effectué au tournant du siècle⁵³. Dessinée entre 1593 et 1605, cette seconde représentation situe très clairement une « librairie » au premier étage sur le coin externe nord-est du quadrangle principal du collège. Une inscription à cet endroit nous indique également sa taille : environ 10,5 par 6 mètres, ainsi que la présence de trois fenêtres qui permettaient une bonne luminosité dans la salle⁵⁴.

48. Pierre DORE, *Les allumettes du feu divin*, Paris, veuve Jean Ruelle, 1575, USTC 34330, et ST EUCHER, *Lucubrations aliquot non minus pia quam eruditae*, Bâle, Hieronymus I Froben et Nikolaus I Episcopus, 1531, USTC 626417, respectivement Bibliothèque municipale, Verdun, T. d. 248 et T. n. 119.

49. SALVIAN DE MARSEILLE, *De gubernatione Dei et de justo praesentique*, Paris, Sébastien Nivelles, 1580, USTC 172421. Bibliothèque municipale, Verdun, T. d. 237.

50. *Quedam ex constitutionibus societatis Jesu excerpta*, Verdun, Mathurin Marchant, 1572, USTC 110296, d1v-d2r.

51. Sur le développement plus large de ces bibliothèques, voir : Dominique JULIA, « La constitution des bibliothèques de collèges. Remarques de méthode », *Revue d'histoire de l'Église de France*, CCX (1997), 145-161.

52. Yves JOCTEUR-MONTROZIER, « Des jésuites et de la bibliothèque municipale de Lyon », in Étienne FOUILLOUX et Bernard HOURS (dir.), *Les jésuites à Lyon, XVI^e-XX^e siècle*, Lyon, ENS éditions, 2005, p. 95-109.

53. *Descriptio Collegii Verdunensis*, circa 1575, Bibliothèque nationale de France, Estampes, HD-4 (7)-FOL.

54. « La librairie longue de 37 pieds et large de 21 avec trois croisées et demi » : Plan du collège de Verdun, entre 1593 et 1605, Bibliothèque nationale de France, Estampes, HD-4 (16)-FT 4. Le pied de Verdun valait 28,5 cm selon Jacques HUSSENET : *Argonne 1630-1980*, Reims, Cendrée, 1982, p. 106.

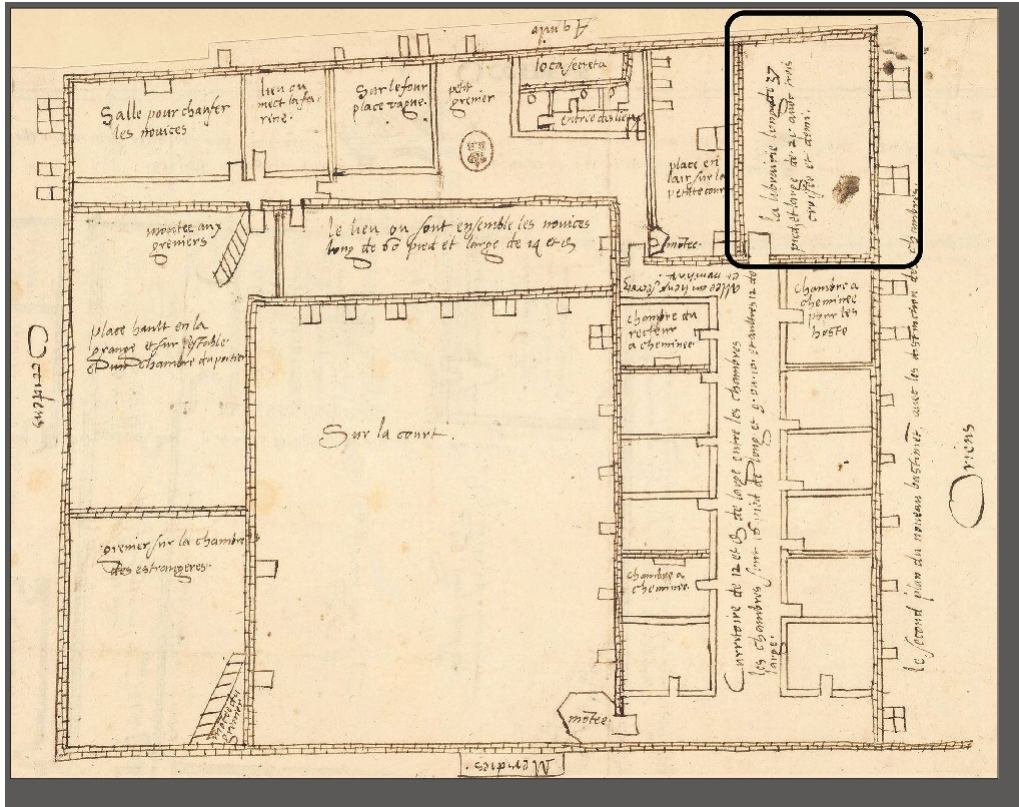


Illustration n° 3 : La localisation de la bibliothèque dans le Collège de Verdun, ca 1600.
BnF, Estampes, HD-4 (16)-FT 4.

Cette surface semble considérable pour la bibliothèque d'un collège aussi récent. Pourtant, l'analyse du recueil de Pierre Lallemand, précédemment évoqué, suggère qu'elle se révéla rapidement être insuffisante pour les besoins des étudiants. La page de garde de ce volume comporte non seulement le nom de son possesseur ainsi qu'une date, mais également une annotation manuscrite de Lallemand qui indique qu'il « le laisse toujours sur la fenêtre devant la cuisine ». Une seconde immédiatement au-dessus encourage d'autres à laisser leurs livres au même endroit⁵⁵. Se constituait ainsi une seconde bibliothèque, officieuse cette fois, mais qui offrait aux étudiants qui n'avaient pas les moyens d'acquérir tous les livres qu'ils souhaitent l'accès à des imprimés qui pourraient leur servir dans leurs études.

55. Voir le volume Chomarat A 9365-9374 de la Bibliothèque municipale de Lyon et : https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_06PRV01000ChomaratA9365714 (consulté le 07/12/2021).

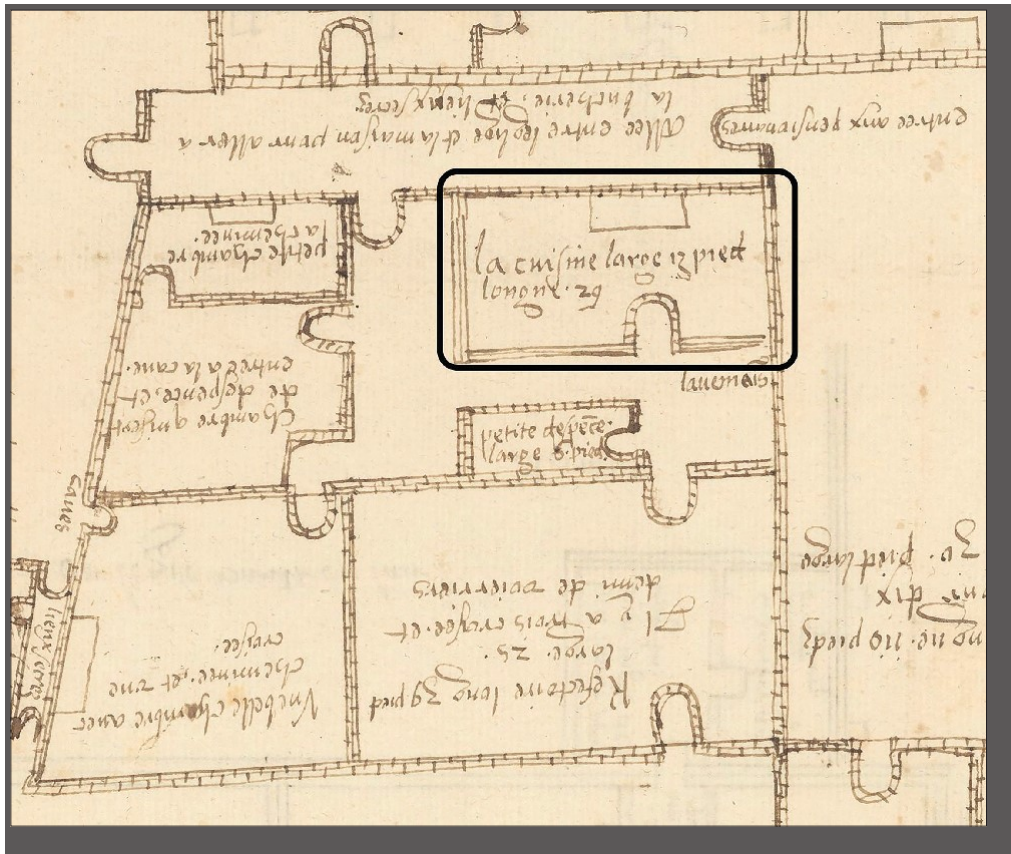


Illustration n° 4 : La localisation de la cuisine, plan du Collège de Verdun, ca 1600.
BnF, HD-4(16)-FT 4.

Cette cuisine peut également être localisée sur le plan du tournant du xvii^e siècle. Elle est située aux antipodes de la bibliothèque institutionnelle, au rez-de-chaussée à l'extrémité est du complexe, près du mur donnant sur la Meuse, dans le second quadrangle. Elle se trouve néanmoins à un endroit stratégique de passage. Si elle est éloignée de l'entrée officielle du collège, elle est juste à côté de la chapelle, là où les pensionnaires devaient passer pour se rendre à l'église.

Ce recueil nous permet d'entr'apercevoir et de comprendre la vitalité de la circulation du livre à Verdun au xvi^e siècle. Le volume incarne les différentes caractéristiques de l'accès à l'imprimé. Il souligne, de par les éditions qui le composent, la qualité du réseau de distribution des livres

venant en particulier de Paris pour être mis en vente dans les échoppes de la ville. Les textes mettent en avant l'importance de l'éducation qui encourage l'achat et la lecture et qui rend cette dernière possible. En cela, le Collège des jésuites eut sans aucun doute un impact profond dans le niveau de la demande, épaulant la production et assurant des débouchés aux libraires détaillants. Le collège profitait de l'étroite relation qui s'était développée au cours des siècles entre l'écrit et les institutions religieuses de la ville et qui se caractérisa au xvi^e siècle par une politique éditoriale catholique et tridentine remarquable et remarquable. Le volume de Lallemand trahit aussi la soif de lire des étudiants du collège qui ne se satisfaisaient pas de ce qui était offert par l'institution et créaient eux-mêmes des bibliothèques éphémères et alternatives, preuves des limites de règles et des grandes fondations. Le recueil témoigne, enfin, d'une souplesse d'approche, informelle et déstructurée, qui nous montre, comme les quelques mentions de libraires détaillants clairsemées dans les archives lorsqu'on réussit à les identifier, combien il est facile de sous-estimer la circulation des livres dans une ville telle que Verdun.